Neuchâtel en bref...

Connaissez-vous le Grand Conseil?

Si l'on en croit leurs déclarations¹, les députés concernés à un titre ou un autre par le monde de l'éducation et de la formation se répartissent de la façon suivante: 24% des membres du groupe PLR (15% d'entre eux exercent même leur activité principale dans ce secteur); 50% du groupe POP-Solidarités; 42% du groupe PS (31% comme activité principale); 14% du groupe UDC et 43% des Verts (29% comme activité principale)2. Globalement, 33% des députés sont actifs ou exercent un ou plusieurs mandats dans l'éducation ou la formation... C'est dire que ce Grand Conseil est a priori plutôt bien sensibilisé aux réalités de notre terrain. A priori... (sl)

Demandez le programme!

On lit avec un certain plaisir que «le Conseil d'Etat est le garant des institutions [et quel l'école en est une.»3 C'est précisément ce que demande une grande partie des enseignants, misant sur le recentrage de l'école en tant qu'institution pour lutter

des savoirs et la dérive vers une logique relationnelle du type prestataire client. On se réjouit donc de voir par quel biais cette réaffirmation du rôle et du statut de l'école au sein de la communauté se fera.

Le Conseil d'Etat déclare également que «la qualité de l'école (...) est une des pierres angulaires du développement du canton (...)» et que «la meilleure formation doit être dispensée à chacun (...)». Là, on devient un peu dubitatif, surtout quand on songe par exemple à la frénésie centralisatrice et «optimisatrice» de nos autorités... Comment le remplissage optimal (euphémisme consacré pour signifier «bourrage») des classes et les déplacements toujours plus nombreux et plus longs pour les enfants permettront-ils d'atteindre ces louables objectifs? «La responsabilité première en incombe évidemment aux enseignants que le Conseil d'Etat soutiendra dans leur mission et dans leurs efforts.» Sans commentaire.

(sl)

C'est la guerre!

Dans le même document, le

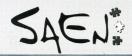
qu'il «se préoccupera concrètement des questions liées au redoublement et à l'échec scolaire à tous les niveaux de l'enseignement. Il souhaite ainsi contribuer à abaisser les coûts humains et financiers provoqués par un trop fort taux de redoublement.» Bigre! Aurait-on donc enregistré des pertes humaines suite à l'épidémie saisonnière de redoublance qui a balayé le pays? Blague à part, cette volonté d'«abaisser un taux» constituerait-elle le volet humaniste de la politique de ce gouvernement ou n'estelle en fait qu'un «alibi pour Neuchâtel fauché4»?

La Coop fait ses emplettes

Le grand distributeur fait mieux que montrer l'exemple en matière de formation, il organise carrément un forum portant sur l'«Insertion des jeunes en difficulté». Lequel s'est tenu à Genève, le 24 novembre dernier. On relèvera tout d'abord la modestie de Coop, dont le logo occupe autant de place que les trois emblèmes réunis des cantons représentés (GE, VD et NE)... contre la marchandisation | Conseil d'Etat mentionne | On ne doute pas que les auto-

rités ont donné leur accord pour ce cobranding6 d'un genre nouveau, mais l'effet est tout de même surprenant. Passée cette première impression, nous pouvons jeter un coup d'œil au casting, qui mérite lui aussi le détour. GE et VD sont représentés par les chefs des services de l'orientation scolaire et professionnelle (pour utiliser la terminologie neuchâteloise), alors que notre beau canton n'envoie rien moins que son chef tout court! Oui, M. Philippe Gnaeggi (sic!) en personne. On prend déjà les paris sur les pistes que ne manqueront pas de dégager les participants à ce forum: éviter le redoublement (pardi!), responsabiliser les feignants - oups! les jeunes, proposer (mais alors gentiment...) aux entreprises de jouer le jeu⁵, etc. Qui parie?

(sl)



¹ Registre des liens d'intérêts des députés, disponible sur www.ne.ch

² Une présentation plus détaillée, comportant les adresses e-mail des députés se trouve sur www.saen.ch.

Programme de législature 2010-2013 du Conseil d'Etat. Document thématique sur www.saen.ch.

L'Hebdo, 5 novembre 2009 5 Retrouvez l'annonce parue dans le journal

Coopération sur notre site.

⁶ Pratique commerciale qui vise à promouvoir deux marques simultanément.



Notre mobilisation pour notre école, notre jeunesse et notre profession est tout simplement extraordinaire. L'autisme et l'autoritarisme du Conseil d'Etat concourent par ailleurs à l'extension et au renforcement de notre mouvement.

John Vuillaume

L'école neuchâteloise défendue par celles et ceux qui la font vivre

Succès de la journée syndicale

Le matin du 11 novembre 2009, neuf cents enseignants étaient réunis à La Chaux-de-Fonds lors des assemblées générales des deux syndicats d'enseignants du canton (SAEN et SSP).

Le chef du Département de l'éducation, M. Philippe Gnaegi, a répondu à l'invitation du SAEN et s'est présenté devant une assemblée de plus quatre cents enseignants comprenant une majorité de membres de notre syndicat, mais également une belle délégation SSP et d'autres collègues non syndiqués.

M. Gnaegi n'a pas préparé cette rencontre qui a mis en évidence le malaise existant entre les enseignants neuchâtelois et leur nouveau patron qui a notamment reconnu publiquement que les mesures qu'il a décidées n'étaient pas intelligentes. Interpellé sur la discrimination salariale des jeunes collègues et les dégradations des conditions d'enseignement (hausse des effectifs dans les classes, suppression de certaines leçons et décharges, augmentation d'indice horaire), il a systématiquement botté en touche en parlant uniquement gros sous. Nous voulions qu'il nous parle d'école.

Succès de la manifestation de la fonction publique

Le jour suivant, c'est au moins 1500 manifestants qui ont dénoncé dans les rues de Neuchâtel les coupes dans les prestations publiques induites par les économies budgétaires projetées par le Conseil d'Etat dans la Fonction publique et parapublique.



Les enseignants, avec des professionnels de la santé et le soutien moral des deux syndicats de la police, étaient en première ligne.

Succès de la journée d'actions

Des centaines d'enseignants dans des dizaines d'établissements scolaires du canton se sont mobilisés lors de la journée d'actions du 19 novembre pour informer la population des menaces que font peser les restrictions budgétaires sur la formation de la jeunesse de notre canton. Des mouvements de débrayage ont été suivis dans au moins 25 collèges ou écoles.

La prise de connaissance des directives signées par le chef (consultables sur notre site www.saen.ch) concernant la journée d'actions a en outre passablement perturbé des collègues de même obédience politique que lui qui auraient mieux voulu ne jamais les lire pour continuer à vivre dans l'illusion que le conseiller d'Etat nourrissait encore une certaine considération à leur égard.

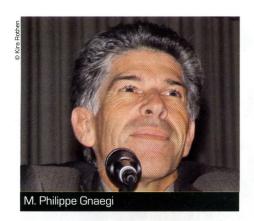
La mobilisation continue

Au moment de la parution de cet article dans votre revue préférée, le Grand Conseil se sera penché sur le budget concocté par le Conseil d'Etat et l'aura certainement amendé ou peut-être même refusé. La sous-estimation des recettes fiscales et l'iniquité de la plupart des mesures d'économies justifieraient à elles seules un gros coup de gueule des députés.

Notre canton a besoin de réformes. Mais la méthode retenue par le Conseil d'Etat

Educateur 13.09 51

Neuchâte



(pas de consultation, coupes budgétaires irréfléchies ou inéquitables et tentative de passage en force) n'est pas la bonne. Privilégier la concertation, le travail en bonne intelligence et la négociation serait au contraire la piste à suivre.

Comment réformer le canton sans un projet d'avenir mobilisateur à même de justifier les changements et les sacrifices à court et moyen terme? Comment avancer sans volonté commune et sans convictions partagées?

Jusqu'où devrons-nous mener notre mouvement pour que le Conseil d'Etat accepte de négocier avec nous une issue à la crise?

L'heure semble être maintenant venue de passer à l'étape des blocages administratifs.

L'idée de tenir des états généraux de la formation, à l'instar de ceux qui se sont déroulés dans le secteur de la santé, fait également son chemin. Comment débloquer la situation sans écoute mutuelle et dialogue entre partenaires?



Stefan Lauper

J'ai testé pour vous:

«prendre son avenir en main»

Dans un papier¹ assez trivial, mais qui semble avoir permis à son auteur d'évacuer (pour combien de temps?) le profond ressentiment qu'il semble éprouver envers les enseignants, le président de la CNCI (Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie), tente une comparaison audacieuse entre le privé et le public... Il écrit ainsi: «Imaginez que cette équipe de direction (d'une entreprise confrontée à la crise et obligée de licencier des personnes) écrive à tous les clients de l'entreprise pour leur expliquer que, compte tenu des conditions que lui impose le Conseil d'administration, il sera impossible de produire des montres, des machines ou des dispositifs médicaux d'aussi bonne qualité que par le passé! C'est ce qu'ont fait les enseignants du Lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds en écrivant aux parents d'élèves que les mesures du Conseil d'Etat allaient réduire la qualité de l'enseignement. Et ils n'ont pas été licenciés sur le champ.» Les gueux! Le licenciement ne lavera pas l'affront, faites reconstruire la guillotine! Oser proposer un éclairage différent sur des enjeux liés à une institution démocratique (cf. supra)... Non

Ce président semble particulièrement bien informé, lui qui trouve que «le vrai problème réside dans la mentalité qui semble régner dans certains collèges. Il est clair qu'avec une telle attitude les enseignants et le système qui les tolère encore vont forcément produire des mentalités qui auront pour conséquence qu'une forte proportion des jeunes qui en sortiront ne seront employables ni dans les entreprises privées, ni dans les administrations sérieuses.» Et il conclut d'une menace même pas voilée: «Avis aux parents et aux élèves qui veulent prendre leur avenir en main!»

On aurait pu attendre de ce monsieur un peu plus de respect envers une corporation qui lui a permis d'être capable de produire aujourd'hui ce billet sans imagination. Outre ses indélicatesses envers les enseignants, il se montre également irrespectueux envers les jeunes lycéens, dont il nous fait comprendre qu'ils sont si malléables qu'ils risquent d'être influencés par des enseignants qui ont une «certaine mentalité». On notera que l'auteur se garde bien de préciser ce que cette «certaine mentalité» comporte de répréhensible ou même de discutable...

En tant que président du lobby patronal cantonal, l'auteur est probablement habitué à l'idée de gérer les difficultés en évacuant des employés, mais il semble oublier (ou nous le laisse-t-il croire seulement?) que l'école est une institution, avec ce que cela signifie du point de vue de l'ancrage dans une collectivité fonctionnant de façon démocratique. Les patrons des enseignants ne sont pas les directeurs ou les «conseils d'administration», mais les

autorités dépositaires du pouvoir confié à elles par le peuple souverain...

Une autre erreur de raisonnement incompréhensible: on voit mal comment les enseignants pourraient être comparés à des directeurs, chargés d'appliquer à leur corps défendant, les décisions du comité d'administration. Des directeurs, l'école en est dotée. Et ils ont effectivement la mission d'appliquer loyalement les décisions venues de la hiérarchie. Mais pas les enseignants!

De notre côté, nous comprenons que les enseignants du Lycée Blaise-Cendrars, par le biais de la lettre qu'ils ont adressée aux parents, ont cherché à sensibiliser ceux-ci à des problèmes qui les touchent en tant que citoyens et non pas en tant que clients. Et c'est probablement cela qui cadre le moins avec la vision du monde du président de la CNCI. Mais nous devons, sans le savoir, avoir nous aussi une «certaine mentalité», non?

¹ Retrouvez ce texte devinez où.